

# POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA LECTURE PUBLIQUE



Le gouvernement a commandé un rapport à Érik Orsenna concernant la lecture publique. Ce rapport, s'il est suivi d'effets, est loin de répondre aux réels enjeux des bibliothèques, et ne résoudra pas les inégalités territoriales d'un établissement à l'autre, ni les manques évidents de moyens humains et financiers.

**L'extension des horaires à budget constant comme litanie** : nous dénonçons le seul crédo de ce fameux rapport: « ouvrir le soir et le dimanche, avec des budgets réduits, des contrats aidés et des étudiants », doutant que l'État « accompagne financièrement » la mise en œuvre de ces objectifs. La dotation prévue, pour les cinq années, sera réservée au « soutien des 200 projets d'extension d'horaires ». Il s'agit donc d'un financement inutile et préjudiciable aux agents, ne servant qu'à développer les horaires en soirée, le travail du dimanche, la précarité et l'automatisation.

## Baisse des budgets et fermeture des bibliothèques territoriales

Avec la baisse des dotations de l'État, les collectivités font le choix de sacrifier les budgets des politiques culturelles et notamment de la lecture publique, renforçant ainsi les inégalités territoriales. Cela se traduit par la fermeture des bibliothèques en quartiers populaires ou dans les zones rurales. Avec la fin attendue des départements, quel avenir pour les bibliothèques départementales de prêt ?

## La « bibliothèque de demain » : lieu culturel ou fourre-tout ?

Dans ce contexte le rapport préconise la transformation des bibliothèques en « maisons de service au public » : Mutualisation des locaux et du personnel, espaces dédiés à Pôle Emploi, à la CAF, ou l'élargissement des missions à la lutte contre l'exclusion, la formation au numérique, l'illettrisme, les cours de FLE...

Considérer que les bibliothèques sont « des outils inestimables pour lutter contre les fractures de notre société » ne doit pas signifier qu'elles doivent devenir un (faux) substitut aux services publics détruits par les politiques gouvernementales. Comme l'Education, les bibliothèques ne peuvent pas compenser l'explosion des inégalités provoquées par les politiques libérales !

## LES BIBLIOTHÈQUES NE DOIVENT PAS DEVENIR LE CACHE-MISÈRE DES POLITIQUES LIBÉRALES DE DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS.

**Pour une politique culturelle ambitieuse et égalitaire**  
Comme les bibliothèques en lutte (Marseille, Plaine Commune, Brest, Metz, Nantes, Rouen, St Malo, Lyon, Grenoble...), nous revendiquons le développement des réseaux de lecture publique sur l'ensemble du territoire, du personnel statutaire en nombre suffisant et refusons la banalisation du travail du dimanche. À la CGT, nous portons l'idée que le service public culturel est une richesse et un bien commun, un outil au service de l'émancipation humaine. La diversité de ses missions forme le socle du service public de la Culture, son originalité et sa force. Ainsi, nous refusons les politiques d'austérité et nous exigeons les moyens nécessaires pour travailler au développement des coopérations indispensables à la construction des politiques publiques culturelles, à leurs transversalités afin de répondre aux besoins sociaux et culturels des citoyens, en lien avec la société et ses mutations.

Dans une société minée par les inégalités sociales, territoriales, culturelles et abîmée par les replis mortifères, les pouvoirs publics sont convoqués pour garantir à chacune et chacun le droit d'accès à la culture, la diversité culturelle et la cohérence des politiques culturelles, mais aussi leur indispensable renouvellement et adaptation aux nouveaux enjeux de la démocratie culturelle. **Un véritable partage des richesses du pays au profit de toute la population, le renforcement des services publics de l'éducation, de la culture, et de proximité, garants de la cohésion sociale.**

## État des lieux de la lecture publique

Le maillage de la lecture publique sur les territoires est aujourd'hui insuffisant : **7 700 établissements** territoriaux dont 19% de niveau 1, **8 800** points relais lecture en milieu rural, et en 2015, **moins de 10%** de structures de collectivités de 10 000 habitants ou moins bénéficient d'un service de lecture publique.

Quel est l'avenir des **bibliothèques départementales** et des petites structures qui en dépendent ?

Quid de l'avenir du **CNL** ?

**La filière patrimoine et bibliothèques** c'est **38000 agents** dont **82 000 bénévoles** ! Il existe trop de disparités salariales dans la filière bibliothèque, aucun avancement de carrière décent pour les titulaires, et une grande précarité ! La catégorie A représente 34% des emplois, contre 26% en catégorie B et 40% en catégorie C.

## POUR LA LECTURE PUBLIQUE ET SES AGENTS, LA CGT REVENDIQUE :

### Pour tous les agents de la filière :

- L'organisation des concours tous les ans.
- L'ouverture et le pourvoi des postes (pas de gel de poste).
- L'intégration des collègues non titulaires.
- Une revalorisation salariale et l'augmentation du point d'indice pour rattraper la perte du pouvoir d'achat de 15% en 15 ans.
- Un déroulement de carrière linéaire.
- L'abrogation du PPCR et de son application (nouvelle grille plus équitable, changement du taux de cotisation, l'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire, la suppression du RIFSEEP).
- L'intégration des collègues non-titulaires, la poursuite des dispositifs de résorption de la précarité (loi Sauvadet prolongée jusqu'en 2020 seulement alors que le nombre de contractuels n'a jamais cessé d'augmenter); l'arrêt du recrutement abusif de contractuels précaires.»

### Pour les agents du patrimoine et des bibliothèques :

- En CAT B, révision des missions du 3ème grade : Assistant principal 1ère classe ; la direction d'un établissement relève de la CAT A.
- Fin des « faisant-fonction » et remplacement de toutes les absences.
- Reconnaissance des diplômes et compétences. Ex : Valorisation de la licence professionnelle « Métiers du livre », au regard de la mise en extinction du diplôme DUT Carrières du livre par la réforme LMD (plus de BAC+2).
- En CAT A, la création récente du principalat, soit 2 grades pour les Attachés de conservation, reste insuffisante, demande de refonte totale de la CAT A, fusion de Bibliothécaire et Attaché avec 3 grades comme dans la filière technique.
- Proposition de dénomination : « grade d'Attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques », avec les différentes spécialités : Archives, Archéologie, Bibliothèques, Documentation, Musées, Patrimoine scientifique et technique.

POUROBTENIRSATISFACTIONETRÉSISTERAUXRÉGRESSIONSSOCIALES,  
ILYABESOIND'ÉLEVERLERAPPORTDEFORCEDURABLEMENTPOUR  
LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC.

**LE 6 DÉCEMBRE VOTER POUR LES LISTES CGT DES CT ET DES CAP !  
POUR VOUS DÉFENDRE, ET DÉFENDRE NOTRE AVENIR, CÉGÉTEZ-VOUS !**



*« j'adhère ! »*

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Courriel : ..... @ .....  
Collectivité employeur : .....  
CGT